

## Sale temps pour les profs : en janvier, il fera - 687 à Lille !

Le gouvernement n'aura pas attendu Noël pour distribuer les suppressions par milliers : 687 postes en moins dans l'académie de Lille encore cette année, alors que chacun sait quelles sont les conditions économiques et sociales que connaissent beaucoup de nos élèves et les difficultés rencontrées dans l'exercice de nos métiers. **Avec un recul de 1.86 % du nombre d'élèves dans le secondaire, ce sont 2.54 % des postes existants qui seraient ainsi supprimés, 452 au titre de la baisse démographique, 232 pour être convertis en heures supplémentaires (qui s'ajouteront à celles résultant de l'abrogation des décrets Robien et qui avaient permis au rectorat de supprimer déjà de nombreux postes).**

Pour être complet, il faut y ajouter la suppression de 29 postes d'administratifs dans les établissements, de 35 postes d'étudiants surveillants (qui ne seront pas remplacés par des assistants d'éducation).

L'an prochain, cela signifie une nouvelle charrette de suppressions de postes fixes, l'augmentation des compléments de service et des heures supplémentaires imposées, ainsi que le chômage pour les personnels précaires.

**D'après le rectorat, les suppressions devraient toucher particulièrement les lycées puisqu'ils auraient été trop dotés à la rentrée 2007 .... !!!** Nous n'avons pas encore de chiffres pour Darchicourt, seulement des inquiétudes : le rectorat est en train d'étudier toutes les structures (classes) des établissements pour caser les centaines de suppressions demandées par le gouvernement (et qui ne sont qu'un début : en 5 ans, il est prévu de supprimer 70 000 postes d'enseignant, les 11 200 de cette année n'étant qu'une étape). Le résultat sera connu en fin de semaine, il faudra attendre ensuite le montant de la DGH (dotation horaire globale).

Pour poursuivre les suppressions à ce rythme, d'autres pistes sont en cours d'examen : réforme des bacs professionnels pour détourner les élèves de la voie technologique, réforme du lycée (les annonces devaient se faire en janvier, elles ont été reculées au mois de mai), et surtout multiplication des heures supplémentaires. Sur ce dernier point, **nous avons réagi les années précédentes en signant un engagement à ne pas prendre plus que l'heure supplémentaire imposable ; cela avait permis de faire pression sur le rectorat et de récupérer quelques heures. Il nous faut recommencer, non seulement pour sauver des postes au lycée, mais aussi pour protéger nos statuts et nos maxima actuels de service.** C'est un moyen d'action au même titre que la grève. L'augmentation légitime de notre pouvoir d'achat (un rattrapage plutôt) n'a pas à passer par une dégradation de nos conditions de travail et de vie.

### GREVE LE JEUDI 24 JANVIER

#### A l'appel de l'Intersyndicale de l'Education

(CNT, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, SNETAA-EIL, SUD, UNSA)

#### Manif à Lille, 14h, Porte de Paris

- Pour le **maintien des postes, l'abondement des moyens** (arrêt du recours aux précaires, diminution des heures supplémentaires, recrutement de personnels statutaires) pour permettre à l'Education Nationale d'amener tous les jeunes au plus haut niveau de formation.
- Le retrait de la réforme imposée du bac professionnel en 3 ans ; le maintien des 3 voies de formation après le collège et la création de passerelles entre tous les niveaux actuels.
- La **revalorisation des salaires** pour compenser les pertes du pouvoir d'achat et l'augmentation du point d'indice.
- **L'ouverture de véritables négociations qui fondent la revalorisation du métier** non sur l'individualisation et le mérite, mais sur le maintien et l'amélioration des statuts.
- L'abrogation de la loi Pécresse et une vraie réforme de l'enseignement supérieur.

## ATTEINTE AU DROIT DE GREVE

Xavier Darcos a annoncé son intention d'expérimenter le service minimum dans le premier degré dès la grève du 24 janvier (rappel : les grévistes doivent se déclarer à l'avance, les communes devront mettre en place un service de garderie financé par ... les retenues sur salaire des grévistes !). Non seulement, cela sous-entend que l'on doit déterminer à l'avance sa participation ou non à une grève, mais cela implique aussi l'établissement de listes de grévistes et leur communication aux communes par l'Education nationale ! La mairie de Paris a réagi en indiquant qu'elle ne collaborerait pas, affirmant qu'elle ne demanderait pas aux fonctionnaires municipaux de casser la grève de fonctionnaires nationaux. "La solution, c'est que le gouvernement évite la grève et qu'il retire son projet de suppression de postes dans l'Education nationale".

## ATTEINTE A LA LAÏCITE

(extraits de la motion adoptée au conseil national du SNES des 9 et 10 janvier)

Le Président de la République a prononcé au Vatican, le 20 décembre dernier, lors de son intronisation à la fonction honorifique de chanoine de la basilique de Latran, un discours hallucinant qui, s'il devait être suivi de dispositions pratiques le concrétisant, viderait la loi de 1905, "Loi de séparation des églises et de l'État", de son contenu.

Au-delà des falsifications de l'histoire faisant du baptême de Clovis la date de naissance de la France "fille aînée de l'Église", ce discours fait de la religion catholique la religion de référence de "l'identité nationale" ("notre religion majoritaire") et des croyants les citoyens et citoyennes les plus utiles à la République : "un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent." (...) Faire de l'Europe le produit exclusif du catholicisme valorise une religion de préférence et nous fait entrer dans la logique de choc des civilisations. Cette proclamation dangereuse est un contresens de l'histoire qui oublie que les conquêtes de droits individuels ou collectifs se sont le plus souvent faites contre le dogmatisme religieux. Et ce sont ces conquêtes qu'il convient de préserver et pour beaucoup d'entre elles d'amplifier : la liberté de conscience, l'égalité des droits (devant l'école, la justice, la santé, l'emploi...), l'égalité des sexes...

(...) **"Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance."**, peut-on lire aussi dans ce discours.

Établir une hiérarchie éthique entre l'instituteur et le curé n'a bien évidemment aucun sens. L'honneur des instituteurs et des professeurs de l'enseignement public est d'avoir œuvré et d'œuvrer encore, quelquefois en conflit avec les gouvernements de la République, à établir un enseignement pour que les êtres humains puissent, s'ils/elles le souhaitent, construire leur vie en se passant de maître à penser. L'autonomie de jugement de chaque individu est inaliénable et celles et ceux qui entendent l'exercer sans le soutien de directeurs de conscience n'ont pas à être jugés à l'aune de cette volonté.

## COMMENT ÇA ? PAS ENCORE SYNDIQUÉ ?



### Se syndiquer, une nécessité !

Rappel : le SNES vit à 95 % des adhésions. Se syndiquer, c'est bien sûr être suivi individuellement dans toutes les opérations de carrière, mais c'est aussi être informé et défendre nos professions contre les attaques collectives qui menacent.

Vous pouvez encore être enregistré avant le 31/12 pour avoir la déduction fiscale de 66 % et payer en 6 fois. Qu'on se le dise !

### Calendrier

Les commissions pour l'avancement d'échelon vont se dérouler bientôt :

**Certifiés** : le 25 janvier (fiche de suivi à me donner)

**CPE** : le 22 janvier (idem)

**Agrégés** : la commission se fait au niveau ministériel les 26, 27 et 28 février, la fiche de suivi est à renvoyer au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

## RUMEURS ? INCANTATIONS ?

Internet bruisse de rumeurs. Parmi les dernières, 2 annonces qui auraient été faites l'une à Grenoble, l'autre à Rennes (établissement privé) : **les heures d'aide individualisée et de TPE seraient prévues en HSE** (heures effectives, non rémunérées pendant les vacances et ne comptant pas dans le service).

Pour les enseignants concernés, cela voudrait signifier une classe en plus pour atteindre leur maxima de service (travailler plus sans gagner plus !). A noter également que les HSE ne seraient pas forcément effectuées par les professeurs .....

Nous n'avons pas de confirmation pour l'instant, mais cela fait partie des pistes explorées par la commission Pochard qui doit rendre ses conclusions en février : **comment en effet faire la rentrée quand le nombre de suppressions de postes est supérieur à la baisse démographique ?**

## NOUS NE SOMMES PAS DES CO-PSYS !

Xavier Darcos a déclaré le 15.11.07 à l'Assemblée Nationale: « Sans mettre en cause la qualité des conseillers d'orientation-psychologues, **il me paraît important que tous les professeurs soient également des orienteurs** ». Et Le bulletin officiel du 18/01/2007 prévoit en effet qu'à compter de cette année, les profs principaux de 1<sup>ère</sup> fassent passer des entretiens individualisés avec les élèves de leur classe pour déterminer leur orientation (texte valable aussi pour les classes de 3<sup>ème</sup>). Evidemment, sans rémunération supplémentaire, sans formation, dans un contexte de suppressions massives de postes au concours de Conseillers d'orientation psychologues (55 en 2006, 287 en 2002).

**C'est une responsabilité énorme qui nous est ainsi imposée** : qui parmi nous peut prétendre maîtriser la réforme LMD (Licence Master Doctorat) des universités ? Les crédits ECTS ? Les licences professionnelles ? Les CoPsys ont un stage qui dure 2 ans validé par un DESS : outre leurs compétences en psychologie de l'adolescent, ils ont une formation en sociologie, en économie et bien sûr sur les parcours scolaires et professionnels. Ce transfert des missions, qui n'en porte pas encore le nom, est d'autant plus paradoxal et dommageable que les attentes des familles sont grandes en ce qui concerne le conseil en orientation, dans un contexte marqué par l'inquiétude sur l'insertion professionnelle de leurs enfants. **Refusons ces tâches, refusons de mettre en péril l'orientation de nos élèves par nos bonnes intentions incompetentes, refusons la disparition des CoPsys ! Le SNES déposera une motion en ce sens au prochain CA.**



Les dessins de Colloghan sont la propriété du SNES de Lille et ne sont pas libres de droit

## UNE "PRIME DE NOEL" POUR DIVISER

Le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos a justifié l'octroi d'une prime pour les proviseurs et chefs d'établissements scolaires (750 euros pour eux, 375 euros pour leurs adjoints), afin de récompenser leur travail. Les enseignants n'ont de leur côté rien reçu (pour l'instant ???).

Propos de Darcos : **"Les proviseurs, les chefs d'établissement, eux, n'ont pas droit aux heures supplémentaires" contrairement aux enseignants.** Ces chefs d'établissement ont été "très exposés lors des manifestations lycéennes et étudiantes" et le ministre a "donc voulu reconnaître leur travail" et leur "accorder une rémunération complémentaire qu'ils ne peuvent obtenir autrement". Un proviseur, a-t-il insisté, "ça travaille énormément, c'est pris toute la journée, et donc c'est normal que pour eux on ait créé cette prime". **Pour Xavier Darcos, "les syndicats ont raison de dire 'et nous et nous', mais il est très simple d'obtenir une meilleure rémunération pour les enseignants". Il leur suffit, précise-t-il, d'accepter de "faire quelques tâches supplémentaires", voire de "travailler autant qu'un proviseur".** [Au passage, il oublie les CPE et les documentalistes qui ne peuvent toucher d'HSA ! Sans compter le personnel administratif ...].

Passons sur les commentaires insultants et provocateurs à l'égard de nos professions qui montrent que le ministre a oublié ce qu'était le travail réel dans l'EN, en dehors des 15 ou 18 h en présence des élèves. Le problème n'est pas qu'il y ait une prime, mais que le ministre ait fait le choix de ne l'accorder qu'à une catégorie pour semer la zizanie entre les personnels, particulièrement entre les personnels administratifs, alors que s'approche la période où vont être annoncées les suppressions de postes !



# Évaluez le Ministre de l'Éducation !

Les ministres sont dorénavant notés : ainsi, plus nous ferons d'heures sup, meilleure sera la note de X.Darcos !  
Puisque c'est la mode, le SNES propose quelques indicateurs de performance pour une évaluation par les personnels eux-mêmes de l'action de leur ministre, dont ils sont assurément les meilleurs experts !

## Fiche d'évaluation

Agent : Xavier Darcos

Date d'entrée dans le poste : mai 2007

- ◆ **A su maintenir et même revaloriser le salaire des personnels :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A bien défendu le budget du Ministère pour 2008 pour que l'Education redevienne une priorité :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A su diminuer substantiellement les effectifs par classes des collèges et des lycées, et améliorer les conditions de travail des personnels :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A lutté avec succès contre les affectations avec compléments de service dans deux ou trois établissements :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A amélioré les conditions de travail des personnels nommés en ZR :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A lutté efficacement contre les inégalités sociales en mettant fin aux ghettos scolaires :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **A su vaincre « le climat de lassitude, de démobilisation et d'aigreur » qu'il constatait en mai 2007 :**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant
- ◆ **Devant les besoins énormes en personnels, pour que l'Education Nationale puisse donner un enseignement de qualité à tous les élèves, a recruté un nombre suffisant de profs, de CPE, de documentalistes, de CO-Psy, de MI-SE, d'infirmiers, d'assistants sociaux, d'ATOSS, etc., et n'a surtout pas supprimé de postes.**  
satisfaisant      médiocre       (très) insatisfaisant

### Commentaire des résultats

- **Majorité de « satisfaisant » :** l'agent X. Darcos mène une politique formidable qui améliore sensiblement l'Education Nationale... pourvu qu'il continue !
- **Majorité d' « insatisfaisant » :** l'agent X. Darcos mène une politique catastrophique. Une réaction forte des personnels s'impose d'urgence pour y mettre fin !

**Grève nationale unitaire**  
**le jeudi 24 janvier / Manif à Lille, 14h, Porte de Paris**